

ARRETE n° 23-211
Portant nomination du Directeur à la Formation et à la Pédagogie

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Alexandre VIAL, Enseignant-Chercheur, est nommé Directeur à la Formation et à la Pédagogie à compter du 1^{er} juillet 2023 jusqu'au 31 décembre 2027 selon la lettre de mission jointe.

Article 2 :

Cette fonction relève du Groupe 3, fonctions de gouvernance, de la part C2 du RIPEC.

Fait à Troyes, le 22 mai 2023

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Vu par l'intéressé le : 22 mai 2023



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé
DRH

Diffusion générale : www.utt.fr